

-----  
CABINET  
-----



Arrêté n° 10477 /MIDDLE-CAB

portant nomination des conseillers au cabinet du  
commandant des forces de police

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR, DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°7-2011 du 02 mars 2011 portant statut spécial des personnels de la  
police nationale ;

Vu la loi n°12-2019 du 17 mai 2019 fixant les missions, l'organisation et le  
fonctionnement de la police nationale ;

Vu le décret n°2019-376 du 27 décembre 2019 portant attributions et  
organisation du commandement des forces de police ;

Vu le décret n°2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier  
ministre, chef du gouvernement ;

Vu le décret n°2022- 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des  
membres du Gouvernement ;

Vu le décret n°2022-1879 du 21 novembre 2022 relatif aux attributions du  
ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local.

**ARRETE :**

**Article premier :** sont nommés conseillers au cabinet du commandant des  
forces de police :

Conseiller juridique et administratif :  
**Monsieur William Théodule BOUAKA**

Conseiller technique :  
**Monsieur Auxence ITOUA LANGA**



Conseiller à la coopération internationale :  
**Monsieur François BIKINDOU**

**Article 2** : Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

**Article 3** : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions des intéressés, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo.

Fait à Brazzaville, le 29 août 2023

  
Raymond-Zéphirin MBOULOU.-